

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE DE LYON

Concours d'entrée

Rapport 2011

Lettres et sciences humaines

ENS

ENS de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

www.ens-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

Commentaire d'un texte

Le sujet sur lequel les candidats et candidates ont composé cette année est un extrait d'une longue lettre écrite par Oscar Wilde depuis sa prison à Lord Alfred Douglas, son ancien amant. Après deux textes de fiction américaine de la seconde moitié du XX^e siècle, le jury a en effet souhaité proposer un texte canonique du XIX^e siècle et qui ne soit pas de la fiction. Sa très bonne tenue littéraire, la réflexion sur l'art qu'il propose, ainsi que le dialogue critique qu'il engage avec la société victorienne permettaient aux littéraires, aux spécialistes des disciplines artistiques, mais également aux candidats en sciences humaines de trouver une « entrée » pertinente et de mobiliser leur culture.

Le jury a décidé de ne pas pénaliser les candidats qui ignoraient pourquoi Wilde était emprisonné, près de la moitié des copies ne l'ayant pas mentionné. Si certains ont obtenu des notes supérieures à 15 sans avoir recours à la biographie de l'auteur (le texte n'était pas centré en effet sur la relation entre Wilde et Lord Alfred Douglas), d'autres au contraire ont plaqué des connaissances (parfois approximatives) sans jamais les exploiter. Le jury rappelle aux candidats qu'il s'agit ici d'une épreuve de commentaire où leur capacité à proposer une lecture pertinente d'un texte hors-programme est évaluée. Le jury a été bien plus sensible aux copies qui s'efforcèrent avec audace et à-propos de relever le défi de la singularité du texte proposé, qu'à celles qui n'avaient de cesse d'en ramener les aspérités aux dimensions trop lisses d'un savoir récité. Les candidats sont invités à mobiliser leur culture littéraire, philosophique, artistique et historique uniquement si cette dernière leur permet d'éclairer le texte. En outre, le jury s'est étonné du nombre important de copies faisant de Wilde un intellectuel américain, l'auteur d'*Un Tramway nommé désir*, un romancier ayant vécu parmi les sans-abris, ou un conservateur victorien. Ces erreurs grossières ne sont pas tolérables dans un concours de ce niveau.

Si plus de 400 copies ont obtenu une note supérieure à 14/20 en commentaire, de très nombreux candidats et candidates ne disposent manifestement pas des outils nécessaires pour commenter un texte de manière satisfaisante. Le jury a encore trouvé trop de confusions terminologiques (Wilde ici n'est pas un narrateur ; ce texte n'est pas un essai et encore moins un *stream of consciousness* ; comparaison et métaphore sont deux termes différents ; on ne parle pas de focalisation interne pour un texte à la première personne) qui ont été pénalisées, les candidats bénéficiant d'une préparation non seulement en langue vivante, mais également dans d'autres disciplines (notamment le français) qui doivent leur permettre d'utiliser des concepts clairs. A l'inverse, certaines copies déploient des listes de figures de style sans jamais dépasser le stade descriptif. Un autre écueil relevait de la spécificité du texte. Nous rappelons qu'un texte n'est pas forcément argumentatif et ne s'apparente pas nécessairement à un essai à partir du moment où il ne s'agit pas de fiction. Une ligne explicative spécifiait clairement qu'il s'agissait d'une lettre. Aussi quelle ne fut pas la surprise du jury de voir dans près d'un quart des copies une partie du commentaire cherchant à montrer que ce texte est un essai et non une lettre, car Wilde n'évoque pas ici ses conditions d'emprisonnement ou ne demande pas de ses nouvelles à Lord Alfred Douglas ! De telles considérations montrent dans de nombreux cas une ignorance complète du style épistolaire. Plus généralement, trop de copies véhiculent une vision trop stéréotypée de la littérature (un nombre important de copies tente de démontrer que Wilde est un artiste car il emploie de nombreuses métaphores), se contentent de reformuler les idées développées dans l'extrait dans une paraphrase plus ou moins heureuse ou accumulent les analyses descriptives sans jamais les conceptualiser.

D'un point de vue méthodologique, le jury rappelle que les plans « tiroirs » (c'est le cas malheureusement de plus de la moitié des copies) sont à éviter. Même s'il est court, le commentaire doit être construit et ménager une progression qui permette d'éclairer la problématique. Les introductions fleuves sont également maladroites dans la plupart des cas, car elles rendent la lecture du commentaire indigeste. S'il est nécessaire de rappeler brièvement le contenu de l'extrait, une ou deux phrases suffisent amplement. De nombreuses copies ont tenu absolument (souvent de manière très scolaire) à découper le texte en « parties » (ce qui s'applique très mal à ce texte) et ont détaillé chaque paragraphe sans qu'une telle démarche n'apporte quoi que ce soit au commentaire.

La problématisation a souvent posé de grosses difficultés aux candidats, alors qu'elle est essentielle puisqu'elle est censée informer l'ensemble de la démarche d'une copie. Trop nombreux sont les plans qui privilégient une démarche exclusivement thématique, non sans pointer du doigt des questions certes présentes dans le texte (la société victorienne, la figure de l'artiste ou l'écriture de soi), mais sans dépasser un simple repérage de ces carrefours.

La dynamique de ce texte repose sur un certain nombre de tensions et de va-et-vient entre l'individuel et le collectif, le moi et la société, le commun et l'unique, mais aussi la surface et la profondeur. Si le texte joue ainsi sur tout un système complexe d'oppositions, de paradoxes et de renversements qui lui impriment un rythme et une dynamique particulière, il ne cesse de chercher à les dépasser (procédé que l'on retrouve très souvent chez Wilde). De nombreuses copies n'ont pas vu cet élément fondamental du texte, en se contentant de poser de vagues questions sur « la vision qu'a Wilde de la société » ou sur ce qui « fait la spécificité du texte ». S'il était bien entendu possible de problématiser ce texte

de plusieurs manières, les les plus convaincantes ont souligné les renversements que le texte opère ainsi que le caractère essentiellement dialectique de l'écriture de Wilde. Un autre élément de problématisation (que les meilleurs candidats et candidates ont su articuler avec le précédent) était la place de l'artiste dans une société qui l'a brisé, le texte proposé témoignant d'un désir paradoxal du « je » de s'inscrire dans le monde tout en cherchant à s'en abstraire. Sans constituer un commentaire in extenso, les paragraphes qui suivent proposent de dégager quelques grands axes d'analyses qui rendent compte du fonctionnement du texte et de ses significations.

Un premier axe d'analyse est la critique de la société victorienne et sa mise en mots par Wilde. Bien plus qu'une reconnaissance de ses fautes (de nombreux candidats, qui n'ont pas compris les ambiguïtés du texte qu'une lecture attentive faisait ressortir, ont fait de Wilde un bon victorien pénitent), il s'agit bien d'une mise en accusation du monde victorien qui l'a brisé.

Il était tout d'abord possible d'envisager la manière dont Wilde se positionne par rapport à la société qui l'a emprisonné. On pouvait notamment examiner le jeu de va-et-vient constant entre la première personne du singulier et le pluriel dans les premiers paragraphes. Cette société (personnalisée grâce à l'emploi d'une majuscule) force celui qu'elle brise à intérioriser sa propre culpabilité, la libération (un des nombreux paradoxes signifiants du texte) devenant une forme d'enfermement. Ceci est visible non seulement au niveau individuel (« handsbreadth »), mais aussi collectif (« opposition « release »/ « creep into some hole » au paragraphe 2).

Certaines images contrastées employées par Wilde pour évoquer sa propre situation suggèrent d'ailleurs l'impasse dans laquelle il se trouve et l'impossibilité pour lui de pouvoir faire oublier son « infamie » (par exemple l'opposition « shrivelled to a handsbreadth » / « everywhere » ou bien le thème de la solitude qui contraste avec « eternity of infamy »). Ces quelques exemples soulignent d'ailleurs l'importance de la notion d'espace dans le texte, autant d'un point de vue littéral que métaphorique. Les images minérales (« lead », « rocks ») suggèrent quant à elles l'effet mortifère des normes de la société victorienne et de sa justice.

Cette mise en accusation de la société victorienne est d'autant plus frappante et subversive qu'elle recycle le lexique moral victorien. Toute une série de termes en rapport avec l'idée de culpabilité imprègnent ainsi l'extrait : le vice (« evil and perverse »), la reconnaissance de la faute (« teach myself »), le châtiment et la honte (« ashamed »). Certains ont évoqué, souvent avec une grande pertinence, ce qui semble s'apparenter à une forme de stoïcisme. D'autres ont en revanche commis de lourds contre-sens en voyant ici les signes d'un victorianisme conservateur, qu'une lecture du texte dans son ensemble vient bien évidemment contredire : si l'auteur récupère cette terminologie, c'est pour mieux renverser la perspective et mettre en accusation cette société, notamment à partir du troisième paragraphe.

Un deuxième axe d'analyse est en effet le dépassement des dichotomies et des binarités par le jeu de l'écriture. Le texte s'articule ainsi autour d'une série de renversements qui mettent à mal les fondements de la morale victorienne. Trois d'entre eux (dans la première moitié du texte) étaient particulièrement visibles : Wilde puni par la société pour ses vices / la société vicieuse ; la société qui punit le criminel qui doit payer sa dette / la société qui a une dette envers le prisonnier libéré ; la honte du prisonnier / la société qui devrait avoir honte. Wilde renvoie ainsi en pleine face à la société victorienne l'image de ceux qu'elle brise. On retrouve également quelques énoncés paradoxaux (notamment l'opposition « perfect »/« imperfect »), procédé très wildien qui vient brouiller les certitudes et les normes sociales ; ce qui change ici en revanche (quelques excellentes copies l'ont noté), c'est le ton beaucoup plus grave que prend l'utilisation du paradoxe dans ce texte – on est loin de l'esprit de ses pièces de théâtre, par exemple. Ce jeu de renversements paradoxaux (ainis « perfection »/ « imperfect ») ne s'applique pas simplement à la société victorienne, mais également à la figure même de Wilde. On mentionnera par exemple la force de l'artiste qu'il pense pouvoir tirer de son humiliation ou bien le fait d'être un prisonnier ordinaire qui finalement permet l'affirmation de soi et de tirer une forme de fierté. Le jury n'attendait bien entendu pas d'analyse exhaustive de ces renversements (les candidats ne disposant que d'environ trois heures pour cet exercice), mais l'analyse d'au moins un ou deux d'entre eux constituait une condition nécessaire pour obtenir une note avoisinant la moyenne d'admissibilité, ce jeu de renversement étant au cœur de la dynamique interne du texte.

L'écriture de Wilde s'inscrit également dans un désir de dépasser les schémas binaires : il ne se contente pas d'inverser les schémas de pensée traditionnels (criminel/justice, ignorance/bonheur) ; l'écriture du texte vient brouiller la notion même de binarité ou de dichotomie. Cet aspect est tout d'abord visible dans les rythmes ternaires du texte, par exemple de la ligne 5 à la ligne 7, lorsque Wilde évoque les liens entre condamnation et faute commise. La fin de l'énoncé (« I was never indicted at all ») vient d'ailleurs suggérer que l'écriture ne dit pas tout du moi, qu'il reste une part de Wilde insondable qui ne sera jamais révélée et s'inscrit dans un jeu surface-profondeur qui s'oppose à la superficialité (« shallowness ») de la société. Un autre exemple plus subtil se situe à la fin du troisième paragraphe : « not from obscurity into the **momentary (1) notoriety (2) of crime (3)**, but from a sort of **eternity (#1) of fame (2)** to a sort of **eternity (#1) of infamy (3)** » ou les trois termes du segment « the momentary notoriety of crime » sont ensuite recomposés à l'intérieur de deux structures binaires qui reprennent l'antithèse du premier terme (momentary/eternity) couplés respectivement à des synonymes du second (notoriety/fame) et du troisième (crime/infamy) termes de la structure ternaire.

On remarque d'ailleurs que l'extrait ne se limite pas à une dénonciation du victorianisme. La dynamique du texte semble progressivement évacuer la société victorienne et opère un progressif recentrement sur le moi, qui cherche à s'affirmer et à se réinventer. On passe ainsi de la critique sociale à l'art, de l'inscription de l'individu dans la société au moi, du simple prisonnier marginal, « outcasts », à la figure de l'artiste marginal (fin du texte). Wilde semble ainsi chercher une troisième voie (la question de l'espace reste essentielle) qui pourrait le libérer : l'art.

La réinvention de soi et la figure de l'artiste constituent en effet un dernier axe qui rend compte de l'inscription ambiguë et complexe de Wilde dans le monde. Cette affirmation du moi relève d'un paradoxe : si Wilde explique qu'il est prisonnier ordinaire au début du texte (avec une insistance qui suggère d'emblée sa singularité, comme certaines copies l'ont montré), il souligne vite l'écart qui le sépare de ses compagnons dans des expressions comme « the poor thieves and outcasts ». De tels passages se prêtent à plusieurs types d'analyse : on peut voir ici un réflexe de classe – souligné justement dans quelques rares copies –, mais aussi une vision néo-romantique de l'artiste vivant en marge du monde. Cet aspect a été évoqué dans de nombreuses copies, un nombre important (mais peut-être pas suffisant) de candidats et candidates ayant su tirer profit du programme de français de cette année, qui comportait un recueil de Baudelaire. Cette figure de l'artiste s'inscrit dans un second paradoxe : celui qui a été exclu est non seulement marginalisé, mais constamment montré du doigt : « my name is written on the rocks in lead ». Ce passage, qui pouvait être comparé à l'image de l'oiseau une ligne plus haut, semble d'ailleurs constituer le double inversé de l'épithète bien connue de la tombe de Keats, ce qui est d'autant plus significatif que Wilde consacre un poème à la tombe de son prédécesseur. Il semble ici nécessaire de distinguer deux formes de marginalité à l'œuvre dans le texte : celle que Wilde subit en prison, qui brise l'individu (une force destructrice) et celle de l'artiste, qu'il désire (une force créatrice). Cette seconde forme de marginalité n'est d'ailleurs pas sans ambiguïté, puisque son désir de redevenir artiste témoigne également d'une volonté de publier de nouveau une œuvre et de retrouver un public.

Cette présentation de la figure de l'artiste accompagne également une vision de l'art. Wilde s'est vu reprocher par ses contemporains d'écrire des œuvres immorales alors qu'il se situe davantage dans l'a-moralité et dans le brouillage des catégories morales. Il semble ici revenir à la définition que Wilde donne de l'art et de l'artiste dans *Dorian Gray* (« the artist is the creator of beautiful things »), élément que quelques excellentes copies ont mentionné. L'association entre la beauté et la douleur du poète à la fin de l'extrait vient contredire l'idée selon laquelle l'art doit être au service de la morale. L'art n'est ici ni pour ni contre la morale, mais en dehors. Il est l'expression du moi en souffrance. La beauté devient ainsi un refuge (l'espace physique subi de la prison se meut en un espace métaphorique rêvé), la seule échappatoire semblant être la création d'une communauté idéale (ceux qui ont souffert et les artistes, c'est-à-dire ses semblables) qui constitue une projection diffractée de sa propre situation.

On peut d'ailleurs voir dans cet extrait l'écriture d'une mythologie personnelle, que l'on voit tout d'abord dans les références à la tragédie que l'on retrouve dans divers paragraphes : « as the gods are strange and punish us ... » au premier paragraphe que certaines copies brillantes ont mis en parallèle avec un passage connu du *Roi Lear*, ou bien la figure de l'homme sans cesse poursuivi qui évoque la tragédie grecque et plus particulièrement la figure d'Oreste chez Eschyle – élément d'autant plus intéressant que la question de la justice est au cœur de l'Orestie. L'art prend d'ailleurs une dimension cathartique et s'apparente à une forme de dépouillement (voir l'emploi des négations et les figures du dépouillement à la fin du texte) qui rend possible une renaissance et s'inscrit dans la dialectique de la perte et du gain. D'ailleurs, l'emploi fréquent de modaux (très rarement exploités avec pertinence par les candidats) dans le texte ou d'énoncés modalisés (à la fin du premier et du dernier paragraphe notamment) suggère les doutes et les incertitudes de cette projection dans le monde de l'art. Finalement, et c'est là l'ironie *a posteriori* du passage, Wilde n'écrira plus qu'un texte par la suite.

S'il s'agit d'un exercice de commentaire, la maîtrise de l'anglais est également prise en compte dans la notation. Le jury a bien conscience qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de spécialistes et ne pénalise pas quelques *s* oubliés ou erreurs de prépositions, si le reste de l'anglais est de bonne tenue. Il a revanche pénalisé les copies où les terminaisons verbales et nominales sont systématiquement malmenées et déplore un nombre de copies très élevé où la formulation est le plus souvent calquée sur le français (accumulation de gallicismes et de structures syntaxiques maladroites), ce qui rend la lecture du propos difficile et parfois pénible, surtout lorsque les candidats sont incapables d'annoncer correctement un plan (*« in a first time, I will ») ou de présenter le texte (*« this text has been published in 1905 »), qui constituent pourtant des passages obligés du commentaire qui devraient donc être maîtrisés. Il s'agit du type de copies qui a été le plus sévèrement pénalisé, l'intelligibilité du propos devant être la priorité linguistique des candidats. Le jury rappelle également aux élèves de Première Supérieure qu'ils doivent maîtriser les verbes irréguliers (de très nombreuses erreurs sur « to write » et des confusions plus que fréquentes sur « to leave » et « to let ») ainsi qu'un vocabulaire critique minimal, certaines confusions étant du plus mauvais effet. Le jury conseille d'ailleurs aux candidats, notamment à ceux dont l'anglais n'est pas toujours bien assuré, de privilégier la qualité à la quantité : certaines copies dont le niveau de langue était très faible, atteignaient parfois dix pages. En écrivant sensiblement moins – et donc en prenant le temps –, mais dans une langue réfléchie, ils auraient pu obtenir une note bien supérieure : beaucoup semblent oublier qu'ils disposent d'un dictionnaire pour le commentaire. Même si celui-ci est unilingue, il permet au moins d'éviter les barbarismes.

Le jury a tout à fait conscience que des candidats de niveau Bac + 2 ne sont pas en mesure, en trois heures, de rendre compte de tous les éléments d'un texte riche et complexe. Une problématisation pertinente – du moins acceptable – qui rend compte du fonctionnement du texte et de sa dynamique ainsi qu'un plan cohérent, même s'il omet certains aspects du texte, sont néanmoins une condition *sine qua non* afin d'obtenir une note satisfaisante à cette partie de l'épreuve. Les copies les plus brillantes ont su aborder avec subtilité le fonctionnement du texte tout en proposant des microlectures fines. On donnera ici à titre d'exemple un bref résumé d'une excellente copie dont le commentaire a obtenu la note de 19,5/20. Le commentaire a été problématisé autour de plusieurs paradoxes bien identifiés dans l'introduction : l'accès à une forme de liberté à travers l'emprisonnement et la tension entre la singularité de l'auteur et son statut de prisonnier ordinaire, ces deux formes de tensions permettant de définir la figure de l'artiste. Une première partie centrée sur la question de différence et la liberté met en avant l'opposition entre Wilde et ses compagnons à travers quelques

micro-lectures sélectives, mais pertinentes, qui permettent de dégager la dynamique du texte, oppose les notions de surface et de profondeur et étudie ensuite les liens entre espace et liberté (analyse des images du trou et de l'oiseau). Ces dernières analyses permettent d'aborder dans un second temps la critique de la société par Wilde en s'attachant aux notions de réciprocité (entre prisonnier et société), de châtement (humain et divin) et d'ironie (la société étant elle-même vicieuse et criminelle, analyse qui souligne bien la compréhension des renversements du texte). Enfin, la dernière partie du commentaire s'intéresse à l'art et au regard marginal que l'artiste porte sur le monde. Sans faire preuve d'un savoir encyclopédique, la copie fait référence au goût du paradoxe chez Wilde, à Nietzsche et à la Bible (en rapport avec la notion de péché) et est écrite dans une langue élégante. D'autres copies moins riches, mais qui ont saisi certaines tensions et renversements à l'œuvre dans ce texte et en ont ainsi proposé une lecture dynamique (même partielle) ont obtenu néanmoins, lorsque leur anglais était convenable, des notes supérieures à 14. Si le jury regrette qu'un nombre élevé de copies n'ait saisi aucun des enjeux du texte (les notes dans ce cas étaient inférieures à 6), il salue en revanche les candidats et candidates qui ont su proposer une lecture rigoureuse et précise d'un grand texte particulièrement riche.

Traduction d'une partie ou de la totalité du texte

Traduction proposée

« Nombreux sont ceux qui, à leur libération, emportent avec eux leur prison à l'air libre et la cachent dans leur cœur comme un déshonneur secret. À la longue, comme de pauvres créatures empoisonnées, ils rampent vers quelque trou pour y mourir. Il est malheureux qu'ils se voient obligés d'agir ainsi, et il est injuste, terriblement injuste que la société les y contraigne. La société s'arroge le droit d'infliger un effroyable châtement à l'individu, mais elle a aussi ce vice suprême qu'est la superficialité et s'avère incapable de prendre la pleine mesure de ce qu'elle a fait. À la fin de sa peine, elle abandonne l'homme à lui-même ; c'est-à-dire qu'elle l'abandonne à l'instant précis où elle doit s'acquitter envers lui de son devoir le plus noble. En vérité, elle a honte de ses propres actes et fuit ceux qu'elle a châtiés, comme on fuit un créancier que l'on ne peut rembourser ou auquel on a causé un tort irréparable ou impardonnable. J'affirme pour ma part que si j'ai conscience de ce que j'ai enduré, la société devrait prendre conscience de ce qu'elle m'a infligé et qu'il ne devrait y avoir ni haine ni amertume d'un côté ou de l'autre.

Je sais bien qu'en un sens il en ira toujours autrement pour moi que pour les autres, et il ne pourra en effet en être autrement, étant donné la nature même de ma situation. Les pauvres voleurs et parias emprisonnés ici avec moi sont à bien des égards plus chanceux que moi. Modeste est le lieu discret, dans la ville grise ou la verte prairie, qui fut témoin de leur faute ; pour trouver ceux qui ignorent tout de ce qu'ils ont fait, ils n'ont pas plus de chemin à faire qu'un oiseau en parcourrait entre le crépuscule de l'aube et l'aube elle-même. Pour moi, en revanche, le monde s'est réduit à la taille d'une main, et partout où je porte le regard, mon nom est gravé dans la roche en lettres de plomb. »

Remarques du jury :

Plus encore que les autres années, le jury a été frappé par le nombre de fautes d'orthographe et de grammaire rencontrées dans les copies. Nous insistons plus que jamais sur la nécessité, pour les candidats, de rendre des traductions qui reflètent une très bonne maîtrise des règles de la langue française. Devant la dégradation du français dans les copies de version, le jury a donc décidé de sanctionner très lourdement les fautes d'orthographe grammaticale ainsi que toutes les fautes qui ne relèvent manifestement pas d'une étourderie passagère.

Cette année, le texte de version exigeait la maîtrise d'une langue soutenue ainsi qu'une bonne connaissance de la syntaxe du français ; il ne posait en revanche aucun problème de choix de temps et aucun problème de vocabulaire tel que l'usage d'un dictionnaire unilingue ne puisse le résoudre. Encore fallait-il, sans doute, avoir perçu l'ironie et la mauvaise foi d'Oscar Wilde pour éviter les écueils de cet extrait.

Par rapport à l'année précédente, le jury a noté la présence d'un plus grand nombre de traductions fantaisistes et de barbarismes sur certains segments, ce qui explique que certaines notes aient été tirées vers le bas. Cette épreuve permet néanmoins tous les ans de repérer des traductions très élégantes et très justes, la session 2011 ne fait pas exception.

Analyse des segments :

1/ *Many men on their release carry their prison about with them into the air,*

Il fallait ici comprendre que cette phrase faisait référence aux prisonniers qui ont purgé leur peine et qui se retrouvent à l'extérieur, à l'air libre, hantés par le souvenir de l'enfermement. Ont été lourdement sanctionnées les copies qui avaient fait une interprétation trop littérale de « into the air » (« dans les airs, » « dans l'atmosphère ») et celles qui n'avaient pas su transcrire le mot « release » (« délivrance, » « acquittement, » « dans leur retraite »).

2/ *and hide it as a secret disgrace in their hearts,*

Les principales erreurs sur ce segment ont porté sur « secret disgrace » beaucoup de copies n'ayant pu éviter le calque (« secret disgracieux »). La différence dans les règles d'accord entre l'anglais et le français pour « their hearts » n'est pas toujours maîtrisée.

3/ *and at length, like poor poisoned things, creep into some hole and die.*

Le jury a notamment sanctionné la traduction littérale de « things », la traduction erronée (ou l'absence de traduction) de la préposition « into » (« rampent dans un trou »), ainsi que les contre-sens grammaticaux sur « some » (de nombreux candidats ayant traduit « some hole » par « quelques trous »).

4/ *It is wretched that they should have to do so, and it is wrong, terribly wrong of society that it should force them to do so.*

Le principal écueil était ici une confusion possible entre les sujets des différents verbes (notamment entre le « it » de « it is wrong » et le « it » de « it should force »), ces erreurs se traduisant dans certaines copies par des phrases dénuées de sens. Certaines copies ont également commis une erreur de modal sur « should » ou encore, par excès de zèle sans doute, introduit un subjonctif passé qui n'avait pas lieu d'être.

5/ *Society takes upon itself the right to inflict appalling punishment on the individual,*

Ce segment a été l'occasion de nombreux calques graves sur « takes upon itself », traduit littéralement par « prend sur elle / elle-même », ainsi que sur la préposition « on » (« sur l'individu »). Le jury a sanctionné la traduction de « Society » par « Cette société, » rien ne justifiant ici l'emploi de l'adjectif démonstratif. Certains candidats n'ont pas évalué correctement le sens du mot « appalling » qui a souvent été sous-traduit (« désagréable, » « déplaisante »).

6/ *but it also has the supreme vice of shallowness, and fails to realise what it has done.*

Ce segment fait partie de ceux qui ont donné lieu aux plus graves erreurs de français. Ce n'est pas ici le vocabulaire qui a fait défaut aux candidats, même si « shallowness » a pu représenter une certaine difficulté. C'est la correction du français qui est ici en cause et le jury a été étonné de trouver certaines tournures malheureuses dans bon nombre de copies. Ainsi on ne « possède » pas un vice, pas plus que l'on en est « doté » ou « doué » et « fails to realise » a donné lieu à des calques lourdement pénalisés (« réaliser » pour « realise », « échoue à » pour « fails to »).

7/ *When a man's punishment is over, it leaves him to himself ;*

Le jury a pénalisé le calque de structure sur la traduction de « a man's punishment » et « it leaves him to himself » (« elle le laisse à lui-même »), ainsi que la sous-traduction de « punishment » par « punition ». Ont été également pénalisées l'omission de « it » ou de « man », et la confusion portant sur le sujet « it », certains candidats ayant visiblement perdu de vue l'antécédent « society ». Si la ponctuation du texte a parfois exigé quelques aménagements en français, le remplacement du point-virgule par un point en fin de segment a été pénalisé.

8/ *that is to say, it abandons him at the very moment when its highest duty towards him begins.*

Dans ce segment aussi, le maintien de la virgule après « c'est-à-dire » a été pénalisé – beaucoup moins sévèrement, cependant, que l'omission du « que » ou que certains calques incompréhensibles à ce niveau d'exigence (« cela pour dire » ou encore « au moment quand »). La traduction de « highest duty » par « plus grand devoir » ou « plus haut devoir » était également fautive, il fallait comprendre ici que Wilde appelait de ses vœux la société à accueillir avec une noble générosité celui qui s'est acquitté de sa dette envers elle. La traduction de « duty » par « tâche » montrait ainsi que le candidat n'avait pas compris le propos de l'auteur.

9/ *It is really ashamed of its own actions, and shuns those whom it has punished,*

Pas de difficulté notoire sur ce segment qui n'a pas donné lieu à des pénalités très lourdes. Signalons par exemple qu'il était nécessaire, en français, de supprimer la virgule avant « et », et que l'adverbe « really » ne pouvait se traduire par « vraiment » sans risque de calque. « Une sincère honte » a également été sanctionnée, ainsi que l'omission de « own ». Le jury tient cependant à signaler son étonnement d'en arriver à trouver dans une copie de concours l'expression « elle a la honte ».

10/ *as people shun a creditor whose debt they cannot pay,*

Certains ont buté sur la traduction de « people », jugeant à tort que « les gens » était d'un niveau de langue plus soutenu que l'emploi du pronom indéfini « on ». La traduction du mot « creditor » s'est révélée problématique pour un grand nombre de candidats : « créateur » a bien sûr été très lourdement pénalisé, mais aussi, dans une moindre mesure « prêteur » ou « usurier » dont l'usage est plus précis et plus connoté que le mot « créancier ». Le jury souhaite attirer l'attention sur deux fautes de construction trouvées dans de nombreuses copies : ce n'est pas la dette du créancier que l'on rembourse, mais la sienne que l'on rembourse au créancier ; de même que l'on s'acquitte d'une dette et non d'un créancier.

11/ *or one on whom they have inflicted an irreparable, an irredeemable wrong.*

La traduction de « wrong » par « dommage » ou « mal » a été sanctionnée, ainsi que la traduction de « they » par « ils » (surtout si ce pluriel marquait une rupture de construction par rapport à un antécédent au singulier). Peu de fautes graves sur ce segment, hormis la traduction rencontrée dans certaines copies, heureusement rares, de « on whom they have inflicted a wrong » par « auquel on a commis une faute ».

12/ *I can claim on my side that if I realise what I have suffered, society should realise what it has inflicted on me; and that there should be no bitterness or hate on either side.*

Il fallait ici repérer la fausse logique d'Oscar Wilde, qui fait passer pour un devoir la prise de conscience de sa propre souffrance et celle non de sa faute, puisqu'elle n'existe pas à ses yeux. Il était capital de préserver l'enchaînement logique et le parallélisme entre les deux propositions, ce que beaucoup n'ont pas fait. Ce segment ne présentait pas de difficultés notoires, il a pourtant généré de nombreux calques et fautes de syntaxes, ainsi : « I can » traduit par « je peux, » « on my side » par « de mon côté », mais surtout encore et toujours « je réalise » pour « I realise, » « je clame » pour « I claim ». On notera néanmoins quelques constructions lourdement sanctionnées : « je revendique que » ou encore « de quoi j'ai souffert. »

Outre la traduction fautive de « bitterness » (« acidité »), cette partie du segment a posé quelques problèmes de construction, notamment la fin de la phrase (« de l'autre côté » ou encore « des deux côtés »).

13/ *Of course I know that from one point of view, things will be made different for me than for others;*

Il convenait tout d'abord de rétablir une ponctuation satisfaisante en français. « From one point of view » a parfois donné lieu à de légers faux sens (« dans une certaine mesure, » « d'un certain côté, » mais c'est ici encore un problème de syntaxe de la phrase française qui a lourdement pénalisé certains candidats en commençant par un calque impardonnable sur « will be made » (« seront faites » ou « iront différemment »), entraînant une série de fautes graves sur la fin du segment (« différemment pour moi de pour les autres » « différemment pour moi que pour les autres » « différemment pour moi par rapport aux autres »).

14/ *must indeed, by the very nature of the case, be made so.*

Certains n'ont pas compris que « things » était le sujet de cette proposition. D'autres ont eu plus de mal à traduire « the case » (« procès » « le cas » « du cas » « de chaque cas » ou encore « la situation. »

15/ *The poor thieves and outcasts who are imprisoned here with me are in many respects more fortunate than I am.*

Le jury a accepté un certain nombre de traductions pour « outcasts » (« parias » « proscrits » « exclus » mais pénalisé certains choix tels que « marginaux » « hors la loi » « déclassés » et pénalisé également l'ajout de « de la société » devant ces adjectifs. Il fallait être attentif à la distributivité de l'adjectif « poor » qui s'applique à « thieves » comme à « outcasts » et veiller également à offrir une traduction correcte de « in many respects », devenu dans certaines copies : « en de nombreux points » « sur de nombreux points » ou encore « sous bien des points. » Le jury a lourdement pénalisé la traduction de « respects » par le même mot en français.

16/ *The little way in grey city or green field that saw their sin is small;*

Ce segment inaugure le passage le plus délicat du texte. Le jury a accepté de nombreuses traductions dans la mesure où le français était irréprochable et où le sens initial était respecté. Il fallait ici éviter de traduire par un même mot « little » et « small » et éviter de faire de « green field » le seul sujet de « saw ». Le jury a accepté plusieurs traductions pour « sin » (« péché » « faute » « offense »), mais il a lourdement sanctionné la confusion orthographique avec « pêché » ou « pêcher » trouvée dans de trop nombreuses copies.

17/ *to find those who know nothing of what they have done they need go no further than a bird might fly between the twilight at dawn and dawn itself.*

La traduction de « those » par « des gens qui » représentait un double problème, de registre et de sens, le pronom « those » ne pouvant justifier en français l'utilisation d'un article indéfini. L'omission de « nothing » a également été sanctionnée, mais c'est surtout la seconde moitié de la phrase qui a pris certains candidats de court. Il fallait éviter le calque sur « than a bird might fly » (« qu'un oiseau pourrait voler » souvent assortie d'une faute de temps « peut voler »). Il convenait également de comprendre qu'avec « between the twilight at dawn and dawn itself » Wilde voulait faire comprendre qu'il s'agissait d'un laps de temps très court. Beaucoup ont cru s'en tirer à bon compte en employant « aube » ou « crépuscule » seuls afin d'éviter une combinaison qui leur semblait risquée. Cette stratégie d'évitement a été lourdement pénalisée, surtout lorsqu'elle donnait lieu à des constructions dénuées de sens (« entre l'aube et l'aube elle-même »).

18/ *But for me the world is shrivelled to a handsbreadth, and everywhere I turn, my name is written on the rocks in lead.*

Par manque de temps sans doute, de nombreux candidats ne se sont pas donné la peine d'analyser sérieusement ce segment. L'usage du dictionnaire était ici suffisant pour éviter les écueils de « shrivelled to a handsbreadth » qui a donné lieu aux interprétations les plus fantaisistes (« le monde avait été tordu comme une cheville » ou encore « pour moi le monde s'évalue en poignées de main », pour ne citer que quelques exemples). Pour « Everywhere I turn », le jury a sanctionné le calque « partout où je me tourne », mais aussi le faux sens « où que j'aille ». Le calque sur la préposition « on » (« sur la pierre ») a également été sanctionné, ainsi que l'omission de « plomb » ou ses traductions fantaisistes, malheureusement trop nombreuses (« au marqueur », « au crayon », « en majuscule » ou encore « en tête » pour n'en citer que quelques uns).

Thème

Série Langues vivantes

Le texte de thème sélectionné cette année, extrait du *Captif Amoureux* de Jean Genet, posait de multiples difficultés, qui allaient au-delà de simples écueils syntaxiques, lexicaux ou encore grammaticaux. L'idiotisme du style, avec l'emploi de quelques formes archaïques (« enseigner un vieux Français »), et le ton facétieux représentaient un véritable enjeu, et permettaient en même temps de départager clairement les candidats, entre ceux qui restent à la surface du texte en calquant les structures, lexicales, syntaxiques et stylistiques et ceux qui ont véritablement mis en œuvre des techniques de traducteur et une intuition fine. Le texte exigeait une attention particulière au registre de langue, et le mélange familier/soutenu dans certaines copies a pu produire un effet assez cocasse, comme dans cet exemple (associé ici au problème de l'inversion S-V calqué du français) : « with our long sights, *lest should their piss wet us for they pissed high... ». Plus courant, et gênant pour un angliciste, les candidats qui ne distinguent pas la différence de niveau de langue entre *a bit* et *a little*.

Cette année, 555 candidats ont composé l'épreuve de thème littéraire, et en accord avec les nouvelles indications du concours, la moyenne a pris quelques aisances, allant jusqu'à 9,60/20. Cette moyenne reflète surtout les nouvelles exigences du concours, et doit être interprétée dans ce cadre. Il ne s'agit donc absolument pas de comparer les moyennes des années précédentes avec celle-ci. En dehors de cette nouveauté, liée au report de la barre d'admissibilité à 13, les proportions demeurent relativement stables : la note maximale attribuée est de 19, et la plus faible de 0. Un bon tiers des copies se situe au-dessus de 13, deux tiers en-deçà. Malgré – ou du fait de – sa difficulté non discutable – en particulier la syntaxe française non transposable et les tournures conceptuelles, voire ambiguës –, le thème a permis de départager aisément les bonnes copies, les copies moyennes et les mauvaises copies, objectif essentiel de cette épreuve de spécialité.

Ce thème était en effet l'occasion de mettre en œuvre des stratégies de traduction avérées. Parmi les passages les plus difficiles, qui nécessitaient une bonne technique et une certaine intuition, on compte la toute première phrase. Longue et complexe, un peu opaque par moments, au ton formel, elle a fait l'objet de deux approches divergentes : ceux qui calquent sans réfléchir (en tombant généralement dans les écueils), et ceux qui reformulent (parfois heureusement, mais souvent non). Le problème de la reformulation est que si celle-ci est trop éloignée du texte, elle s'approche de la réécriture et sera sanctionnée comme un contournement. Le rajout de formes verbales et d'une approche temporelle (qui correspond effectivement à une stratégie avérée donnant au texte anglais une approche plus concrète) pour la traduction du GN générique « une jeunesse buveuse de thé et de jus d'orange » n'était pas un choix heureux. Traduire par *fond of drinking*, ou encore *who liked to drink*, *who would drink*, était une erreur car ces structures ignorent la distinction entre valeur générique et spécifique. La traduction du segment « la séance fut sans doute enchantée », dans cette première phrase ardue, illustre parfaitement la nécessité de traiter en amont les défis de traduction : les difficultés cumulées étaient l'expression de la modalité (le choix de l'auxiliaire MUST au lieu de MAY a été fréquemment rencontré), le choix lexical dans la traduction de « séance » (*seance* est un faux-ami) ou « enchantée » et le choix de l'aspect (HAVE+EN a été choisi trop souvent par les candidats qui, certainement, y ont vu une valeur de bilan).

Le barème de notation par points-fautes (pf) appliqué par les correcteurs demeure identique, classant les erreurs en trois grands types de gravité qui sont associées à un nombre de pf décroissant (1^e gravité=10pf ; 2^e gravité=6pf, 3^e gravité=3pf). Comme à l'accoutumée, les erreurs s'accumulant sur un même segment sont additionnées et un malus de 10 pf sanctionne la multiplication des erreurs de 1^e gravité (grammaire, conjugaison, syntaxe, structure verbale, verbes irréguliers, non-sens, barbarismes, etc.). Comme chaque année, certains candidats éprouvent des difficultés à maîtriser la grammaire de l'anglais, ce qui reste le fondement d'une traduction correcte. Les fautes de grammaire et de syntaxe sanctionnées de 10 pf appartiennent dans la grande majorité au domaine verbal, d'autres au domaine nominal ; les erreurs de 2^e gravité sont avant tout des contresens et calques lexicaux, y compris les fautes d'orthographe phonétique et les erreurs de méthode ; enfin les erreurs de 3^e gravité comprennent les faux-sens, les fautes d'orthographe simples, etc. Plutôt que de procéder au recensement systématique des erreurs, il nous a semblé plus judicieux de centrer ce rapport sur la méthodologie de la traduction.

Tout comme le texte de Cohen, proposé lors de la précédente session, le texte de Genet a posé un certain nombre de problèmes lexicaux, et certains candidats ont cru pouvoir combler leurs lacunes en utilisant toutes les ressources de leur (grande) inventivité linguistique. Malheureusement, les périphrases et « trouvailles verbales » auxquelles ces passages ont donné lieu se sont rarement révélées très heureuses. Parmi les mots qui ont posé le plus de problèmes cette année, on notera, par exemple « **séminariste** » : mot dont le sens fait apparemment problème en français et qui devient, sous la plume des candidats : *people who would speak in front of a public* ; *travellers* ; *someone attending a lecture ...* Une autre expression, « un peu dévergondés », n'a pas toujours été comprise, comme le suggèrent des traductions telles que *somewhat handoff in their manners, sharing a little indecence, a bit disregarded, a little bit loose, outgoing*. De même, « **bivouaquer** » a fait l'objet d'un très grand nombre de traductions fantaisistes, laissant ainsi penser que le sens de ce mot n'était pas bien connu des candidats : « *they could have been canoeing down the Champ de Mars* » ; « *they could have been conducting a boat ...* »

D'autres termes, pourtant plus simples, ont également dérouté certains candidats. Citons, entre autres :

- « **sans cynisme** » : « **without cynism* » ; « **cynismless* ». Ce second terme est par ailleurs tiré d'une phrase écrite dans le plus complet charabia : « **terrorists who were cynismless laughing, who also enjoyed to mock and were able to come out to fine phrases, and a bit gross but managing themselves to controm such as 17-year-old-meeting leaders* ». On ne saurait trop conseiller aux candidats de se relire et d'essayer de remettre dans l'ordre des mots qu'ils semblent avoir jetés au hasard sur leur copie ;
- « **la tente** » : « *the stretched piece of coton itself* » ; « *the camping house itself* » ; « *a real collapsible house* » ;
- « **une feuille** » = « *a shit of paper* » (!) – mais il s'agit peut-être plutôt d'un contresens (« feuille » étant traduit par « sheet » au lieu de « leave »), redoublé d'un problème de phonétique ?
- « **trembler** » = « *to rumble like a leaf* » ;
- « **les jumelles** » : « *and we looked at them by the twins* » ; *with twins* ; « *with eye tubes* » ; « *looking at them with gloups* » ; « *with a zooming device* » ; « *we could have look (sic) at them from our place through a lumet for fear of being moistened because they peed high and very far* » ; **we could have watched them by the lentil glass from far* ;
- « **capsules** » : *caps, capsules, tables, peals* ;
- **couvertures** : *towels, tissues, cloths* ;
- « **avaler** » : « *I managed to astonish them by glurping 8 pills of Nembutal* » ; « *by throwing eight Nembutal pills into my throat* » ;

- « **les Noirs américains avaient ma sympathie** » : « they had my greetings » ; « they had my likeability for granted » ;
- « **assez bien imité** » : « *not badly monkeyed ».

Il est vrai que certains passages étaient réellement difficiles, mais il est à noter que bien des candidats ont proposé des traductions satisfaisantes – parfois même élégantes – de segments aussi ardues que « et nous, les regarder à la jumelle de loin, car ils pissaient haut et très loin ». Pour d'autres, malheureusement, ce passage a constitué un véritable écueil, tant au niveau du lexique que de la structure. De ce passage, on a trouvé des traductions aussi fautive (et peu naturelles) que celles-ci : *« *and we should have watched them from far away with a zooming device out of some fear of being watered for they could pee high and touch a point far away* » ; « *we could have look (sic) at them from our place through a lumet for fear of being moistened because they peed high and very far* ». Un second passage difficile a posé de graves problèmes, donnant lieu à des calques lexicaux et syntaxiques qui aboutissent à des non-sens et des énoncés aberrants du type : *the situation was so burlesque to enter in USA after that the American consul, in Paris, refused to me the visa to go in...*

Toutefois, les erreurs de **méthode** se superposent souvent dans les copies aux fautes de langue, produisant des traductions dont le niveau laisse parfois bien à désirer. Les plus fréquentes, et coûteuses, fautes de méthode sont l'omission et le contournement : traduire « pomme d'Adam » par *throat* équivaut à une omission/contournement. Autre erreur posant un problème fondamental de méthode : l'emploi de termes « passe-partout ». Le jury a remarqué une stratégie inquiétante de contournement de lacune lexicale par l'emploi de termes passe-partout tels que, en particulier, le verbe *settle* (utilisé dans nombre de copies pour traduire aussi bien « auraient pu bivouaquer » que « posé sous les branches »). Le jury rappelle que l'emploi répété d'un terme constitue non seulement une erreur de cs/fs mais aussi une erreur de méthode. Il faut donc veiller à ce que le champ lexical du texte soit traité systématiquement et rigoureusement pour éviter ces formules bouche-trou. Enfin, troisième erreur fondamentale de méthode, la traduction calque, consistant par exemple à traduire « succéder » par *succeed*, ou encore « rapporter » par **tell back*, ou *bring back*. Connaître les faux-amis les plus courants en anglais-français doit être une évidence. Enfin, on ne saurait trop mettre en garde les candidats contre les barbarismes et les calques du français, qui produisent des énoncés non recevables comme : **Just before etending all my body on the towels they showed me in the hidden place...* ; **just before to stretch me on the blankets that they shown me in the safe area* ; **the fifteen or twenty terrorists with their necks inclined towards the fiol* ; **this sauvage equalitarism* ; **plays on verbs* pour « capables de trouvailles verbales » : ou encore **capable of verbal findings*, etc. De plus, le jury a observé une tendance à la formation abusive d'adverbes par suffixation en *-ly* à partir d'adjectifs tels que *tranquil* et *friendly*, qui sont des formes non attestées, et donc des barbarismes.

Comme chaque année, certains candidats éprouvent du mal à maîtriser la grammaire de l'anglais, ce qui reste le fondement d'une traduction correcte. Les fautes de grammaire et de syntaxe appartiennent dans la grande majorité au domaine verbal et sont sanctionnées de 10 pf, telles que :

- **verbes irréguliers** : **sended* (« *terrorists whose name sended chills to the bones and made tremble as a shit of paper or the newspapers's pages ») ; *begin/began/begun* a été fréquemment mal conjugué ;
- **aspect** : *lay on the blankets they had been showing me* au lieu de *had showed me* ;
- **confusion « to lie » / « to lay »**. Il s'agit peut-être de la faute grammaticale la plus fréquente. Or on est en droit d'attendre des candidats qu'ils maîtrisent les différences de sens et de construction entre « to lie » (v.i) et « to lay » (v.t.). Cette erreur est d'autant plus regrettable qu'elle a parfois donné lieu à des contresens cocasses (« * *Just before getting laid on the covers* », par exemple) ;
- **constructions avec SINCE** : **since I have come to Ajloun, time seemed to experience...*
- **forme Have + EN** : « * we could have look » ; « * they could have settle » ;
- **problèmes divers de construction** : « *terrorists with stretched necks to looked to my bottles » ; *terrorists whose name made the page trembling, able of speaking* au lieu de *able to speak* ;
- la structure de **without** et **before** : +ING et non THAT ;
- **modaux** : « *he must shows » ; « *I believe they would thought » ;
- **fautes d'orthographe phonétique** sur des verbes simples et connus : **writting* au lieu de *writing* ; *opened* au lieu de *opened* ;
- calques de **structure verbale** : *they stretched me* pour « juste avant de m'allonger sur les couvertures » ;
- **certaines fautes de construction sont tout simplement réhébitoraires** pour des étudiants censés avoir étudié l'anglais : « *after having been refuse » ; « *the fact that I have went ».

Des erreurs classiques dans la structure du GN sont sanctionnées à degré variable selon la gravité de l'erreur. Parmi les erreurs à 10 pf :

- **adjectifs** : **seventeen-yearS-old seminarists* ; (et aussi : *« *seminarists of seven-teen aged* ») ;
- **fautes d'accord** : « *the picking of every moments » ;
- **les relatifs** : la relative du texte n'a pas manqué de représenter un écueil important à deux niveaux : la traduction du pronom relatif mais aussi l'ordre syntaxique des constituants : « des terroristes dont le nom faisait trembler comme une feuille la page des journaux » a produit **terrorists whose the name/ *who's name/ *whom name ...*
- **les phrases nominales** : les candidats au concours savent, de toute évidence, que les phrases nominales ne sont pas acceptables en anglais de manière générale. Une exception à cette règle se présente dans le cas des énoncés délibérément laissés en suspens, ce qui était le cas de l'énoncé clôturant le premier paragraphe. La proposition de

traduction du jury fait donc bien volontairement figurer une phrase nominale qui se termine par des points de suspension.

Dans la catégorie erreurs de 2^e gravité à 6 pf, on compte par exemple les erreurs suivantes :

- **de génitif** : **newspapers's pages* ; **Nembutal's pills* ;
- **de déterminants** : *THE time* au lieu de *time* traduisant « le temps » au sens générique ;
- **d'orthographe phonétique** : **leave* au lieu de *leaf*, *pie* au lieu de *pee*.

N'oublions pas, pour conclure, de saluer les candidats qui ont proposé des traductions réussies de passages difficiles en effectuant un redécoupage syntaxique pertinent (*I slept peacefully* pour « mon sommeil fut paisible », par exemple, et en donnant du sens à des phrases quelque peu cryptiques en français. Cette année le jury de thème a bonifié avec plaisir l'emploi par les candidats de structures idiomatiques (*crane their necks*, *unbridled egalitarianism*, *gaping at my Adam's apple*, ou la mise en œuvre de techniques d'étoffement (en particulier, pour les adjectifs postposés aux GN). Pour terminer, le jury souhaite souligner la banalisation de la forme verbale dans l'énoncé : « Depuis mon arrivé à Ajloun, le temps subissait une curieuse transformation. » En effet, malgré la présence apparente d'un déclencheur aspectuel (« depuis » que l'on traduit fréquemment par *since*), cet énoncé ne peut en vérité être interprété littéralement. Si l'événement n'est pas véritablement inchoatif, le choix de l'aspect (HAVE+EN) se trouve mis en cause. La traduction calque, « *since my arrival at Ajloun, time had been behaving differently* », présente un problème de perception (le choix de HAVE + EN) et d'animisme (choix de ING). Afin de déjouer le caractère conceptuel de cet énoncé, difficilement transposable tel quel en anglais, il aurait été préférable de traduire par une forme d'inchoation lexicale à l'aide du verbe *begin* : « *time began to behave differently* » ou bien tout simplement par le prétérit « *time behaved differently* » car la valeur inchoative est affaire de perception subjective : c'est la perception du déroulement du temps qui est en cause, non le temps lui-même. Autre alternative, traduire par *time lagged/started to lag*, comme le contexte donne à penser que le temps ralentit, chaque minute devenant « précieuse ».

Traduction proposée

This session [meeting/ gathering] was doubtlessly all the more delightful due to the night-time presence of a tea-drinking and orange juice-sipping youth [a youthful tea-drinking and orange-sipping crowd], who offered their ears and their teachings [wisdom/experience] to an old French man, who found himself suddenly resting below the branches of a winter which began in Black September, amidst the cheerful uncynical terrorists, mocking yet capable of brilliant coinages, a little shameless in their ways but with the restraint of seventeen-year-old seminarists. These were terrorists whose name shook the newspaper pages like a leaf. Headlines of their exploits on the ground and in the air were printed with dread and disgust—disgust written all over the faces and rather aptly mirrored in the words. Uttering a few moral platitudes/clichés about them was no concern of theirs at all. That night, from evening till dawn...

From the moment I arrived in Ajloun, time behaved differently [there was a shift in time/time lagged]. Each moment had become/became 'precious'—to such an extent that it was so dazzling one should have picked up its shattered pieces. After the time for gathering had now come the gathering of time.

I did however succeed in surprising/impressing them by swallowing eight pills of Nembutal. I slept peacefully in a shelter dug deep underground below the tent itself. The Black Americans of the Black Panthers had won me over [had my support], but my having entered the US after being denied a visa by the American consul in Paris was so ludicrous, it was even more amusing/comical for me to be here, sleeping quietly alongside this wild egalitarianism, at once learnt and wildy applied. This event never seemed to me either major/crucial, funny nor gloomy [dismal] or heroic—the soft-handed [mild-mannered] terrorists could have camped out/pitched their tents on the Champ-de-Mars with us watching them through binoculars from afar, so as to steer clear of them as they pissed high and rather far off into the distance.

Just before lying down on the covers they showed me in the shelter, the fifteen to twenty terrorists sat there, craning their necks towards the bottle and marvelling over the number of Nembutal pills (eight) and the peacefulness of my face, gaping at my Adam's apple bobbing up and down as I swallowed the poison. I saw in their eyes such surprise, possibly admiration that I thought they were thinking:

'Swallowing that many pills without visible fear must be what French bravery is. Tonight a hero is amongst us.'

Those hours spent talking, sparring amicably, those long nights of careless exhaustion and mutual taming come back to me—an incoherent babble/drivel/prattle which I am reproducing as I write.

Oral

Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Les thèmes qui ont été proposés cette année comprenaient le bilan de Barack Obama, les candidatures aux primaires du parti républicain, la question des *tuition fees* dans les universités britanniques, la visite historique de la Reine en Irlande du Nord, le référendum portant sur le système électoral, les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement de coalition ou encore le mariage princier au Royaume-Uni et ce qu'il dit du rôle actuel de la monarchie. Les différents articles ont été tirés notamment du *Guardian*, de *The Economist*, de *Time* et de *Newsweek*. Le jury rappelle aux candidat(e)s qu'il est important de bien connaître les grands journaux et magazines du monde anglophone ainsi que leur ligne éditoriale. Lorsque Polly Toynbee écrit (dans *The Guardian*, dans un article intitulé « David Cameron's bills may glide through, but reality will bite »), « Expect an avalanche of such stories, and not just in the *Guardian* », il faut savoir ce que sous-entend la journaliste. Cette année encore, des candidat(e)s interrogés sur la ligne éditoriale de *The Economist* ont simplement répondu qu'il s'agissait d'un « magazine de droite » (ce qui montre une mauvaise compréhension de la ligne éditoriale de ce magazine, qui, rappelons-le, a soutenu Tony Blair pendant de nombreuses années) et ont été incapables de définir le terme *liberal*.

D'un point de vue méthodologique, le jury s'est grandement étonné et a regretté qu'un nombre important de candidat(e)s (presque le quart) n'ait pas respecté le format de l'épreuve : oubli de la lecture d'un extrait, déséquilibre dans le temps accordé à chaque étape, mélange du résumé et du commentaire. Il rappelle qu'il est impossible de réussir cette épreuve si son format n'est pas connu et appliqué. Celui-ci avait d'ailleurs été détaillé dans le rapport de l'année dernière.

Pour ce qui est du résumé, celui-ci est un exercice technique et doit être l'occasion de démontrer finesse de lecture autant qu'esprit de synthèse. L'article ne doit pas être résumé paragraphe par paragraphe, rien n'empêchant le candidat ou la candidate de présenter les arguments dans un ordre différent de celui de l'article. Il/elle doit pouvoir dégager la dynamique interne de l'article, le type d'argumentation mis en œuvre ainsi que le point de vue du journaliste. Il s'agit de faire preuve de créativité tout au long de l'épreuve et pas seulement dans le commentaire. Les candidat(e)s qui ont le mieux maîtrisé la compréhension de l'article et son commentaire l'ont généralement démontré dès l'introduction de leur présentation par une entrée en matière travaillée, précise et qui indiquait qu'ils avaient bien saisi les enjeux du texte, peut-être ses contradictions, en tout cas son point de vue.

Le candidat ou la candidate a jusqu'à 20 minutes pour s'exprimer, il ou elle doit utiliser au moins 15 mn de ce temps pour sa démonstration. En-deçà de 15 minutes, la présentation est trop courte. Des qualités de communication sont aussi attendues : les deux candidat(e)s qui n'ont pas levé la tête de leurs notes et n'ont jamais regardé le jury ont été pénalisés. D'autres, dont la présentation était dynamique et témoignait d'un désir de convaincre le jury, ont en revanche reçu une bonification.

Il ne s'agit pas de faire de grandes généralisations (qui mènent le plus souvent à des commentaires bien creux) et l'on s'attend à ce que la spécificité américaine ou britannique de la question soit abordée. Même s'il est bien évident que le jury ne saurait attendre des connaissances exhaustives pour une épreuve sans programme qui concerne des non-spécialistes, il est néanmoins impossible d'aborder un texte de presse sans maîtriser les grandes lignes des institutions des États-Unis et du Royaume-Uni. Il est également essentiel que les grandes figures politiques des deux pays, notamment celles qui ont marqué l'actualité des douze derniers mois, soient connues. On pouvait en effet s'attendre à ce que les candidat(e)s connaissent les noms du Premier ministre britannique, de son Vice-Premier ministre, du chef de l'opposition et les positions respectives de ces personnes sur les frais d'inscription à l'université (largement relayées dans la presse cette année) ou sur le référendum, les noms des possibles candidats républicains aux élections américaines, les positions du courant *Tea Party*, etc. Tout(e) élève de Première Supérieure ayant lu régulièrement la presse anglophone pendant l'année aurait dû être en mesure de répondre à ces questions. Le jury a ainsi été stupéfait de voir que sur six candidat(e)s interrogé(e)s au sujet du Parti Travailleiste, un seul connaissait Ed Miliband, alors que la succession de Gordon Brown à la tête du parti a donné lieu il y a quelques mois à une lutte acharnée entre les deux frères Miliband, encore une fois largement relayée dans la presse. Le jury n'attend pas une connaissance précise de l'histoire des pays anglophones, mais il n'est pas acceptable à ce niveau qu'un(e) candidat(e) parle des relations privilégiées entre Tony Blair et Ronald Reagan pendant les années 1980.

En outre, un article ne présente pas simplement un thème, mais aussi une problématique qu'il faut identifier, un ton, un point de vue qui peut être celui de toute une rédaction. Il est regrettable de voir des candidat(e)s utiliser le pronom « he » tout au long de leur présentation pour évoquer l'auteur de l'article quand il s'agit en fait d'une femme ou de plusieurs personnes. Ceci ne peut que donner l'impression que l'article n'est pas parfaitement lu.

Si l'on ne saurait exiger une maîtrise parfaite de la langue anglaise de la part de non-spécialistes, certaines erreurs facilement évitables sont à proscrire : l'emploi des temps et des aspects (beaucoup trop d'erreurs sur l'emploi du prétérit et du *present perfect* ainsi que des confusions entre *since*, *for* et *ago*), des confusions sur des termes et faux-amis connus (*economic/economical*, *to resume*, *critic/criticism*, *rising/raising*), certains barbarismes (**to precise*, **to constitute*). La prononciation de certains termes que les candidat(e)s ont de grandes chances d'utiliser doit également être maîtrisée (*written*, *journalist*, *Britain*, *parliament*, *develop* etc.). Si les qualités linguistiques des candidat(e)s sont bien sûr prises en compte dans la notation, elles ne sauraient cependant constituer une condition suffisante pour réussir l'épreuve.

Si certain(e)s n'ont manifestement pas fait l'effort de se préparer sérieusement à cette épreuve, le jury a pu apprécier le travail approfondi mené par de nombreux/ses candidat(e)s tout au long de l'année sur l'actualité américaine et britannique, leur compréhension des enjeux, leur connaissance des personnes et des événements, ce qui, couplé à une lecture minutieuse des articles qui leur ont été soumis, a pu donner lieu à des analyses fines et informées, que le jury a récompensées par quelques notes très élevées.

Série Langues vivantes - Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

35 candidats ont été entendus à l'oral, sur *The Tempest* de Shakespeare, le *Narrative* de Frederick Douglass et un choix de poèmes d'Allen Ginsberg. Les notes se sont échelonnées de 4 à 17,5, pour une moyenne de 10,67.

Les trois textes au programme cette année étaient de genre et de style bien différents, ce qui a pu dérouter certains candidats. Il n'en reste pas moins que les principes et méthodes d'analyse devaient être rigoureusement les mêmes pour chacun et qu'il n'existe pas entre eux de différence de nature. Quelle que soit l'œuvre, un commentaire réussi consiste en une mise en évidence de la manière dont le texte est construit et « fonctionne », quels en sont les « enjeux », les résonances, la dynamique. Cela passe nécessairement par des repérages précis et une réelle sensibilité à la langue, au vocabulaire, aux syntagmes, aux images. À ce titre, la relative brièveté du corpus aurait permis d'attendre une connaissance plus fine des textes par les candidats, sur laquelle appuyer une analyse témoignant d'une véritable compréhension. Pour ne prendre qu'un exemple, on peut s'étonner que tel candidat n'ait pas eu ni pris connaissance du sens du mot « absconded » dans « Wild Orphan » de Ginsberg : l'utilisation d'un mot rare et résonnant de la longue tradition du *Deus absconditus* aurait dû éveiller l'attention et éviter au candidat de partir sur une interprétation injustifiée. Ce n'est là qu'un exemple parmi de nombreux défauts de repérage, parmi lesquels on peut ranger l'ignorance totale de qui était Patrick Henry dans le texte de Frederick Douglass (p. 77) : cette référence fait pourtant partie des multiples manières par lesquelles Douglass entend inscrire son récit dans le sillage de la guerre d'Indépendance et de la lutte pour la liberté menée par la génération des Pères fondateurs (à l'instar de son usage du mot « battle », et non « fight », pour décrire son combat avec Covey p. 68). Il est pourtant particulièrement aisé, de nos jours, d'identifier qui est Patrick Henry et d'annoter son exemplaire personnel au fur et à mesure de l'année. La culture biblique paraît particulièrement touchée par ce phénomène, ce qui rend les candidats assez insensibles à la prose de Douglass, dont la rhétorique est saturée de tournures et références bibliques. Il s'agit ici d'un concours sur programme et il est par conséquent aisé d'identifier, sinon toutes, du moins bon nombre de telles références. Comment s'expliquer que la candidate commentant la fin de la première partie du célèbre et attendu « Howl » n'ait eu aucune idée de la signification de « eli eli lamma lamma sabacthani » ? Une élucidation précise et minutieuse des termes est assurément un préalable indispensable à tout travail sérieux sur les textes.

Elle n'en constitue cependant pas la finalité, bien sûr, et il ne servirait à rien de présenter un catalogue de précisions terminologiques sans visée explicative. Il s'agit toujours de prendre appui sur une connaissance fine des textes pour en montrer la dynamique. Soulignons ici qu'il convient de ne pas restreindre celle-ci à un seul et unique schéma, ni à une plate linéarité. Ainsi, nombre de candidats interrogés sur Ginsberg ont cherché à aborder ses poèmes comme s'il s'agissait de poésie narrative, alors que sa poésie fonctionne de manière bien différente. C'est cette différence, cette spécificité, qu'il faut montrer pour chaque texte proposé. Même si les lacunes ou le manque de sensibilité aux inflections et résonances de la langue sont souvent assez criantes, c'est bien l'absence de vision d'ensemble des textes qui a frappé le plus les examinateurs. Tout se passe comme si les candidats étaient avant tout soucieux de trouver un plan, lequel a ensuite tendance à faire perdre de vue la dynamique du texte. Bien souvent il serait préférable de montrer qu'on a une véritable intelligence du texte en suivant deux ou trois « fils » tout au long de celui-ci, avant de les rassembler en conclusion. Cela serait aussi plus convaincant que de conclure de manière un peu convenue que le passage examiné est représentatif de l'ensemble, annonce la suite ou joue un rôle crucial. Tout cela n'est pas nécessairement faux, mais reste secondaire par rapport à la mise en évidence de sa construction, sa tension, son impact sur le lecteur ou l'auditeur. Les décennies de formalisme structuraliste puis déconstructionniste ont eu tendance à trop faire perdre de vue la pragmatique de la littérature, la manière dont un auteur construit un texte en vue d'un public qui connaît et partage, ou non, un ensemble de valeurs, de codes, littéraires, culturels ou sociaux. Ainsi, l'usage du mot « home » par Douglass ne prend toute sa résonance qu'en rapport avec la sacralisation de la « domesticity » dans les États-Unis de cette époque. En d'autres termes, l'efficacité d'un texte ressortit à un « jeu » avec le lecteur ou le spectateur, qui ne se réduit pas à une dimension ludique mais s'inscrit dans un contexte et une visée plus larges. Dans cette perspective, les candidats sont manifestement plus

sensibles au fait que les scènes des pièces de Shakespeare étaient construites pour produire tel ou tel effet sur le spectateur. Il en est pourtant exactement de même du *Narrative* de Douglass – construit d’ailleurs en quelque sorte comme une série de scènes, sans qu’il s’agisse pour autant de « saynètes », comme on a pu l’entendre, ni d’une vague « théâtralité » –, ou des poèmes de Ginsberg, malgré leur air de spontanéité, qui, sans être une totale illusion, n’est évidemment que partielle. Lorsque Ginsberg ou, plutôt, sa *persona* poétique, déclare « I’m a communist » (« In the Baggage Room at Greyhound »), cela a un sens et une portée spécifiques dans les États-Unis de l’après-Seconde guerre mondiale, qu’on est en droit d’espérer voir expliquée par le candidat. Il s’agit là de choses « simples » dont le jury se demande parfois si le candidat s’abstient de les dire par peur de paraître asséner des évidences, ou bien par ignorance. Il n’y a pas d’évidences, ou, même s’il y en a, il convient de les inclure brièvement dans son commentaire en les articulant aux autres éléments.

On pourra donc dire, pour résumer, que la méthode à privilégier est celle d’une attention au texte nourrie d’une véritable connaissance des contextes historiques, littéraires et culturels des œuvres. Il est bien évident que le jury n’attendait pas des candidats qu’ils connussent dans le détail l’histoire du mouvement abolitionniste (aucune question n’a d’ailleurs été posée sur ce point), mais il n’est par exemple pas inutile de savoir qui a publié le *Narrative* de Douglass, et encore moins d’avoir lu la préface de William Lloyd Garrison : cela aurait permis par exemple à telle candidate d’aborder différemment le célèbre passage où (la *persona* de) Douglass rêve en regardant les voiles blanches des navires sur la Chesapeake (p. 62-63), à la lumière du propre commentaire de Garrison. Si les préfaces de Garrison et de Wendell Phillips, dans le cadre de cette épreuve, ne pouvaient être données comme sujet, elles ont évidemment une fonction importante et complexe dans ce *Narrative* et méritaient d’être lues attentivement lors de l’année de préparation. Certains candidats ont su faire référence à la « situation » de telle ou telle œuvre dans son temps, non pas de manière étroitement « historiciste » mais *historically informed*, et cela a presque toujours été bénéfique à leur prestation.

La même remarque peut être faite au sujet de *The Tempest*, dont le paratexte éditorial et critique n’a jamais été exploité, alors que l’introduction de Stephen Orgel fournissait des informations amplement suffisantes sur les théories politiques de Jacques I^{er}, sur son intérêt pour la magie (plus précisément, la « démonologie ») et sur son goût pour certaines formes de divertissement, les « masques ». Invités à développer ce qu’il avaient appelé « Jacobean politics », les candidats ont démontré une connaissance plus que lacunaire sur la période, confondant « Elizabethan » avec « Jacobean » et allant parfois jusqu’à impliquer Cromwell. De même les références à la vogue du masque furent-elles au mieux lacunaires, au pire totalement absentes. Quant aux notes, qu’elles aient trait aux choix éditoriaux d’Orgel (notamment sa tendance à ajouter des didascalies ne figurant pas dans l’in-folio de 1623) ou qu’elles élucident des difficultés de vocabulaire, des points de culture ou des références littéraires, elles n’ont pratiquement jamais été utilisées pour le commentaire, ce qui a créé des contresens assez graves et des omissions dommageables ; lorsque les candidats les ont mobilisées, ils se sont contentés de les lire sans même les reformuler. Certains candidats ont su faire référence de manière pertinente à d’autres œuvres du canon shakespearien et peu ont manqué de proposer une comparaison avec le traitement du « bon sauvage » chez Montaigne, même si les arguments semblaient parfois plaqués.

Le jury a en revanche été plus réservé en ce qui concerne les allusions assez superficielles à telle ou telle mise en scène de la pièce de Shakespeare : cela est bien sûr une bonne idée, mais on a parfois l’impression qu’il s’agit d’une remarque formelle destinée à montrer que l’on sait qu’une pièce est destinée à être jouée plutôt que lue, plutôt que d’une véritable prise en compte de la dimension scénique de l’œuvre. Aucun candidat, curieusement, n’a fait référence aux lectures de ses propres poèmes par Ginsberg, pourtant aisément accessibles et d’un intérêt capital : outre ses célèbres lectures de « Howl », l’écoute de sa lecture du poème « America » aurait grandement aidé le candidat chargé d’expliquer ce poème.

En ce qui concerne l’analyse de la forme, qui a parfois servi de cache-misère à des difficultés de conceptualisation thématique, elle nécessite la maîtrise d’un vocabulaire précis et prononcé correctement (*anaphora* – trop peu souvent employé – est accentué sur la deuxième syllabe, on dit *analepsis* et non *analepse* en anglais, *plaidoyer* n’existe pas en anglais, *ode*, *elegy* et *prayer* renvoient à des réalités génériques et formelles différentes). Si l’importance du souffle dans la définition du vers de Ginsberg a été signalée par les candidats, les autres modèles de Ginsberg, Blake et Williams, ont été oubliés, alors même que les traits formels de leur poésie étaient identifiés dans les poèmes étudiés. Le jury a entendu quelques bonnes remarques sur l’analogie de construction entre le poème et un thème musical de jazz, mais celles-ci ressemblaient là encore davantage à une leçon bien apprise qu’à une véritable réflexion sur la construction. L’insistance sur la forme, voire parfois l’obsession de la scansion (pas toujours réussie), a eu tendance à occulter l’identification de thèmes pourtant récurrents : les deux victimes principales, dans le cas de Ginsberg, ont été l’importance du corps (et plus précisément de la sexualité, peut-être de peur d’offenser les chastes oreilles du jury ?) et de la religion (souvent réduite à une vague forme de spiritualité « bouddhiste »). Le jury a toutefois pu constater que certains candidats étaient capables de proposer des exposés complets, articulant le fond et la forme parfois avec brio, et combinant précision technique et développement fluide de la pensée. Ont été particulièrement appréciées les analyses de détail limitées à un exemple représentatif, tandis que les énumérations du même fait stylistique sans véritable exploitation ont laissé l’impression d’un recours désespéré à la description, laquelle ne saurait jamais se substituer au commentaire.

Il convient de faire une remarque sur la longueur des textes proposés comme sujets, assez variable dans le cas de Ginsberg. Le jury est bien évidemment tout à fait attaché à l’égalité de traitement entre les candidats et, si la nature des poèmes écrits par Ginsberg fait qu’il n’était pas possible de donner le même nombre de lignes à chacun, l’appréciation de la prestation a été faite en conséquence. Il n’était évidemment pas question d’attendre du candidat qu’il commente tout en détail dans le cas d’« America » ou d’un long extrait de « Howl ». Ce qui reste le principe d’appréciation essentiel, par-

delà la longueur de l'extrait choisi, c'est l'intelligence du texte que montre le candidat, sa capacité à en faire ressortir la force et la beauté.

L'autre critère est la qualité de l'anglais en tant que tel, fort variable, et qui a paru légèrement en retrait cette année par rapport à ces dernières années, où elle avait semblé en progression constante. Pas plus que pour le commentaire la perfection n'est attendue, mais il convient tout de même de s'exprimer correctement et, d'abord, à haute et intelligible voix, qualité essentielle pour de futurs enseignants ou pour d'autres métiers dans lesquels la prise de parole en public joue un rôle central. Il est aussi apprécié que le candidat s'exprime sur un rythme aisé, ni trop lent ni trop rapide, et lève suffisamment les yeux en direction des examinateurs. Pour ce qui est de la prononciation elle-même le jury n'a évidemment aucun parti pris pour ou contre tel accent « national » ou « régional » du monde anglophone, tant qu'il est relativement homogène. Il convient de viser une correction de bon aloi, et notamment d'éviter les trop nombreux déplacements d'accent. Ne pas savoir prononcer le titre des œuvres au programme (« Howl » prononcé /hə•l/ au lieu de /ha•l/) ou le nom de l'auteur (« Douglass » prononcé /'duglæs/ voire /du'glæs/, au lieu de /'dɪglæs/) est inadmissible. Le jury déplore le recours fréquent à des mots n'appartenant pas au registre de langue que l'on est en droit d'attendre dans une épreuve de ce niveau, tels que « nice », « strange », « if that's OK with you », « his conscience is OK with it », « get on his nerves », « talk about ». Certains candidats ont toutefois su mobiliser un vocabulaire pertinent, riche et varié sans céder à la tentation du jargon, reflétant une pensée dynamique.

Quant à la durée de l'épreuve, la plupart des candidats sont visiblement entraînés à calibrer leur prestation et rares ont été les exposés réellement trop courts ou trop longs, défauts qui sont sanctionnés. Certains candidats ont beaucoup trop rédigé leurs notes, si bien qu'ils ont manqué de temps dans la préparation pour la fin de leur présentation et ont proposé une fin d'exposé superficielle et peu convaincante ; certains n'ont pas utilisé les photocopies à disposition, se privant donc d'un repérage facilité par l'annotation directe du passage. On note parfois des difficultés de repérage au sein de l'œuvre : il ne faut pas hésiter à ouvrir le livre pour retrouver rapidement un passage que l'on voudrait mentionner – ce qui nécessite bien sûr une bonne connaissance de l'économie d'ensemble de l'œuvre, connaissance que n'ont pas toujours les candidats, même si un nombre important d'entre eux a fait l'effort de tenter d'établir des liens entre l'extrait à étudier et d'autres passages de l'œuvre.

La lecture fait partie de l'épreuve : les candidats ne doivent donc pas l'oublier, ni demander « shall I read ? ». Certains ont su l'intégrer de manière astucieuse à leur introduction, astuce qui a été valorisée.

Les candidats doivent veiller davantage à l'équilibre de leur commentaire, qui doit prendre en compte toute l'extension du texte soumis : ainsi telle candidate n'a-t-elle presque rien dit du célèbre discours de Prospero dans l'acte IV, scène 1 (146-163), ou telle autre, dont l'extrait de « Howl » commençait avec « ah, Carl, while you are not safe I am not safe », n'a-t-elle rien dit de ce premier verset. Le découpage de textes est certes artificiel, mais le réflexe du candidat doit être précisément de se demander pourquoi le jury a choisi de commencer ou de finir à tel ou tel endroit. La conclusion ne doit pas être une simple répétition de l'introduction : il faut donc garder du temps lors de la préparation pour l'élaborer ; certains candidats ont su proposer des ouvertures pertinentes et achever leur présentation sur une note véritablement conclusive et non en laissant une impression d'inachevé.

L'exposé est suivi d'un moment d'échange entre le candidat et le jury, qui pose des questions destinées à permettre au candidat de préciser, confirmer ou compléter tel aspect de son commentaire. La réactivité des candidats durant le temps de questions a bien sûr été valorisée.

Enfin, on terminera en notant que la tenue et le maintien des candidats doit être conforme aux attentes de ce qui, dans le cas des concours des ENS, est aussi un entretien d'embauche. Sans qu'il soit question de tomber dans un formalisme désuet, certains candidats ont parfois adopté un style un peu trop décontracté.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

Nombre de candidats interrogés : 35

Répartition des notes : 03/20 (2) ; 04/20 (3) ; 05/20 (1) ; 06/20 (2) ; 07/20 (2) ; 08/20 (3) ; 09/20 (1) ; 10/20 (3) ; 11/20 (3) ; 12/20 (4) ; 13/20 (3) ; 14/20 (1) ; 15/20 (2) ; 16/20 (4) ; 17/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 10,20

Sources utilisées :

The New York Times

The Los Angeles Times

The Washington Post
USA Today
Time Magazine
Chicago Sun-Times
The Huffington Post
The Economist
The Guardian
The Observer
The Times
The Sunday Times
The New Statesman
The Daily Telegraph
The Independent

et les sites web des différents journaux cités

Comme l’an passé, les articles utilisés portaient sur l’actualité politique, sociale, économique et culturelle récente du Royaume-Uni et des États-Unis. Ils ont été sélectionnés en fonction de l’intérêt qu’ils présentaient au regard du sujet traité et surtout de leur manière d’exprimer un point de vue sur un événement ou un fait politique ou social ayant marqué l’année écoulée à l’échelle nationale, voire internationale. Parmi les sujets abordés figuraient la mort de Ben Laden, les interprétations britannique et américaine du printemps arabe, l’affaire DSK, les suites de *Wikileaks* et l’inculpation de Julian Assange, les primaires américaines, les critiques à l’égard de la politique du président Obama, les restrictions budgétaires effectuées par le gouvernement de coalition britannique, l’augmentation des droits d’inscription dans les universités britanniques, la réforme de la Chambre des Lords, le référendum sur la réforme du système électoral au Royaume-Uni, les relations entre Écosse et Angleterre. Le religieux et son rapport au politique, la relation entre les sexes et la question du viol, l’homosexualité, le développement des nouvelles technologies et ses conséquences, le pluralisme et le droit des minorités dans les sociétés contemporaines, ainsi que les sujets et formes de protestation comptaient parmi les problématiques centrales traitées dans les articles sélectionnés.

L’épreuve est organisée en deux grands moments. Le candidat propose une analyse du texte en vingt minutes, puis le jury (composé de deux personnes, un spécialiste du Royaume-Uni, un autre des États-Unis), au cours des dix minutes restantes, pose des questions au candidat. L’analyse de texte est elle-même subdivisée : il est attendu des candidats qu’ils fassent un bref compte rendu du texte (ajoutons que cette synthèse, d’environ cinq minutes, ne doit en aucun cas être linéaire, paragraphe par paragraphe) ; puis qu’ils commentent le texte pendant une quinzaine de minutes.

Le jury aimerait insister sur le fait que la problématique et le plan doivent être annoncés clairement au début de la prestation ; ce plan doit être suivi. Durant l’analyse un passage court, d’environ cinq lignes, doit être lu. La justification du choix du passage est appréciée par le jury.

Lors de la session 2011, le jury a constaté qu’il était souvent difficile pour les candidats de respecter le temps imparti à l’analyse du texte. Trop souvent, celle-ci n’a duré que 10 minutes, ce qui est très préjudiciable, même dans le cas d’une bonne prestation. Il est essentiel que les candidats fassent usage de leur montre ou du réveil que bien souvent ils placent à leurs côtés mais ne regardent pas, de façon à respecter le format de l’épreuve. Le jury attache une grande importance à cet aspect de l’épreuve.

Au cours de l’analyse, les candidats doivent faire preuve d’une bonne compréhension du texte de presse proposé, c’est-à-dire de la stratégie employée par la ou le journaliste pour défendre, selon la ligne éditoriale du quotidien, de l’hebdomadaire ou du mensuel, un point de vue sur un événement ou un fait social, et cela qu’il s’agisse d’un article d’information ou d’opinion. Ils doivent identifier la nature du texte, en situer la provenance avec précision (source, date, auteur), le synthétiser, en extraire la problématique, puis le commenter. Il est apparu clairement lors de la session 2011 que les candidats faisaient usage de leur connaissance de la presse avec plus d’habileté que lors de la session 2010. Pour nombre de sujets, le titre de la rubrique dont avait été tiré l’article était indiqué (*editorial, politics, national, world, technology, op-ed, column, magazine...*), ce qui a sans doute orienté les candidats vers une plus grande sensibilité à l’inscription de l’article dans un numéro donné ou à la nature même de l’article à analyser. Le jury, toutefois, aurait souhaité parfois que la source puisse être commentée avec plus d’acuité, de façon par exemple à faire ressortir le caractère international du thème traité ou encore la dimension officielle de certains articles, comme dans le cas de l’article sur la mort d’Osama Ben Laden telle qu’elle a été traitée dans le *Washington Post* le 2 mai 2011, ou encore de l’éditorial du *New York Times* sur Obama et le printemps arabe du 17 mai.

Il est important de garder à l’esprit qu’il est attendu des candidats qu’ils rendent compte de l’article dans toute sa profondeur, cela même dans le cas où cette profondeur n’apparaît pas au premier coup d’œil. Or, beaucoup trop de commentaires restent au simple niveau de la paraphrase. Encore une fois, il appartient au candidat ou à la candidate de faire ressortir le fait que, quelle que soit la nature du texte proposé, même dans le cas d’un article d’information, un point de vue est souvent exprimé. Ce point de vue a une importance d’autant plus grande que l’article est publié dans des publications aussi prestigieuses et au lectorat aussi vaste – non seulement national mais international – que le *New York*

Times, le *Washington Post*, le *Guardian*, *Time* ou *The Economist*. Le point de vue exprimé est visible dans le choix des événements relatés, des termes et de la syntaxe, des personnes interviewées dont les propos sont reproduits dans l'article, du titre, comme dans les silences. Les candidats doivent parvenir à lire entre les lignes et, pour cela, ils doivent parfois prendre certains risques. L'exercice implique une certaine conscience politique, ce que l'on est à même d'attendre de la part de candidats âgés d'une vingtaine d'années et se présentant à ce concours. Au cours de l'année de préparation, les candidats doivent s'informer sur la périodicité, la diffusion, le genre de chacune des grandes publications dont sont extraits les sujets, ainsi que sur leurs tendances politiques et stratégies éditoriales. *Courrier International* offre de ce point de vue une ressource intéressante que les candidats pourront utiliser à profit :

http://www.courrierinternational.com/sources_overview.

Il va sans dire que la profondeur d'un texte de presse ne peut être mise en évidence sans des connaissances précises. À ce sujet, la bibliographie fournie ci-dessous, en complément de la lecture régulière de la presse de qualité, offrira aux candidats une très bonne introduction au domaine de la civilisation britannique et de la civilisation américaine. Le jury a particulièrement apprécié les prestations au cours desquelles le candidat ou la candidate a su mobiliser de solides connaissances civilisationnelles, voire historiques. Cela est possible dès lors que le commentaire ne se transforme pas en une récitation de cours ou en un « *Reader's Digest* » de toute l'histoire politique américaine ou britannique qui finit par perdre de vue la problématique traitée, mais démontre au contraire un usage fin et intelligent de la culture politique acquise au cours de l'année de préparation. Trop souvent, toutefois, les connaissances demeurent superficielles, voire, dans des cas extrêmes, très nettement insuffisantes. Par exemple, on répètera de nouveau cette année que la dimension religieuse ne peut plus être négligée. Qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, des questions religieuses se posent, qu'elles soient ou non reliées au pluralisme ethnique qui caractérise ces pays. Compte tenu de la centralité de la religion dans le monde politique états-unien, il est ainsi à présent essentiel de connaître le sens d'un terme comme « *evangelical* ». Notons par ailleurs que les textes proposés peuvent porter sur une actualité très récente, à savoir de mai ou de juin. Il convient donc de se maintenir informé de l'actualité, par une lecture régulière des grands journaux et magazines, jusqu'au moment de l'oral. On donnera en exemple le référendum sur la réforme du mode de scrutin qui a eu lieu en Grande Bretagne le 5 mai 2011, ou encore les rebondissements de l'affaire DSK aux États-Unis début juillet.

Bien entendu, le jury s'attend à une très bonne maîtrise de l'anglais, sur le plan lexical, grammatical et phonologique, ainsi que de réelles qualités de communication, cela tout au long de l'épreuve (il est ainsi recommandé aux étudiants de ne pas lire leurs notes et de regarder le jury). Si les anglophones sont avantagés, nous souhaitons ici leur rappeler que la maîtrise parfaite d'une langue ne peut pallier l'absence d'argumentation dans une épreuve telle que celle que nous décrivons ici. Les anglophones comme les autres doivent donc rester vigilants, respecter le format de l'épreuve et chercher à répondre aux attentes du jury. Comme l'an dernier, nous souhaitons attirer l'attention des candidats sur la spécificité de l'entretien, qui, dans nombre de cas, semble déconcerter les candidats. L'entretien avec le jury, rappelons-le, n'a pas pour objectif de « piéger » les candidats, mais au contraire de les aider à corriger une erreur d'interprétation, ou de les encourager à développer une idée. Mais il s'agit aussi pour le jury d'évaluer la capacité des candidats à réagir spontanément à des questions parfois complexes sur des questions politiques ou des sujets de société. Il est, au moment de l'entretien, important que les candidats puissent rester alertes, confiants et concentrés, de façon notamment à éviter les poncifs (« 'F**k' is only used by youngsters ») ou encore les préjugés sexistes (« it is mostly men that are interested in politics ») qui sont du plus mauvais effet...

Parmi les incorrections grammaticales et lexicales, notons en particulier l'absence trop souvent remarquée du « s » à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif ; la fréquence de l'expression « *as a conclusion », qui n'a rien d'idiomatique que ce soit en anglais britannique ou en anglais américain (« to conclude » ou « in conclusion » sont préférables) ; la récurrence de « *The Labour » (au lieu de « Labour »), « *as he/she said it » (au lieu de « as he/she said »), « *one of the reason » (au lieu de « one of the reasons ») ; la confusion fort regrettable entre les relatifs « which » et « who » ou encore entre les adjectifs « actual » et « current » ; et toujours des erreurs de prononciation sur « idea », « focus », « decade », « because », « economic », « law » (prononcé comme « low »), « notice », « process », des confusions entre le « i » bref et le « i » long (« it » et « eat ») et des difficultés à prononcer le « th- ».

Le jury a eu cette année le plaisir d'entendre de très belles prestations, enlevées, vivantes, futées : elles témoignaient d'une solide maîtrise de l'anglais, d'une bonne connaissance des États-Unis ou du Royaume-Uni, d'une excellente appréhension des questions d'actualité, ainsi que de la capacité à analyser avec finesse un point de vue subjectif. Pour plus d'information sur la méthode nécessaire à la réussite de l'épreuve, le jury renvoie les candidats au rapport de la session 2010.

Recommandations bibliographiques :

Christopher Bigsby, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge University Press, 2006.

Michael Higgins, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge University Press, 2010.

Peter John, Pierre Lurbe. *Civilisation britannique*. Hachette, 2010.

Denis Lacorne, dir. *Les États-Unis*. Fayard, 2006.

Pierre Lagayette. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Hachette, 2010.

Antoine Mioche. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Hachette, 2010.
Marie-Christine Pauwels. *Civilisation des États-Unis*. Hachette, 2009.
Sarah Pickard. *La civilisation britannique*. Pocket, 2009.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Nombre de candidats interrogés : **29**

Répartition des notes : 02/20 (1) ; 05/20 (1) ; 06/20 (4) ; 07/20 (4) ; 09/20 (3) ; 10/20 (4) ; 11/20 (2) ; 12/20 (2) ; 13/20 (2) ; 14/20 (2) ; 15/20 (2) ; 17/20 (1) ; 18/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : **10,03/20** (écart-type : 3,85)

Sources utilisées :

The Economist
The Financial Times
The Globe and Mail
The Guardian
The Independent
The New Yorker
The New York Review of Books
The New York Times
The Observer
The Times
Time Magazine
US News & World Report

Comme l'année passée, les textes proposés par le jury portaient principalement sur le Royaume-Uni et les États-Unis. Ils traitaient aussi bien de politique ou d'économie que de sujets de société : l'immigration, le terrorisme, les grèves et manifestations contre les restrictions budgétaires au Royaume-Uni, l'éducation et notamment les universités, Internet et les réseaux sociaux, le féminisme, la place des États-Unis dans le monde, etc. Ces textes, tirés de la presse anglo-saxonne de l'année écoulée, demandaient parfois, pour être parfaitement compris, que le candidat ait conscience des principaux événements de l'actualité du Royaume-Uni et des États-Unis sur la période concernée. S'il n'attendait pas de connaissances très précises sur cette actualité, le jury s'est néanmoins étonné que certains candidats n'aient jamais entendu parler des nombreuses protestations populaires de ces derniers mois contre la politique du gouvernement britannique ou bien ne sachent pas que le gouvernement de coalition est composé des Conservateurs et des Libéraux-Démocrates. De la même manière, bien que les attentes ne soient pas les mêmes que pour des candidats dont l'anglais serait la première langue, quelques connaissances fondamentales de civilisation sont demandées : il n'est pas acceptable par exemple d'ignorer le nom des deux chambres qui composent le Parlement britannique. À l'inverse, certains candidats ne pensent pas à mobiliser leurs connaissances : ainsi, au sujet d'un article portant sur les frais de scolarité des universités écossaises et anglaises, une candidate n'a mentionné la *devolution* qu'en réponse à une question du jury, alors que cet aspect aurait pu enrichir un commentaire par ailleurs un peu bref.

La méthode de l'exercice est souvent bien maîtrisée par les candidats. Rappelons cependant qu'il ne faut surtout pas négliger le commentaire, qui doit durer dix à douze minutes, alors que le résumé ne doit pas dépasser six-sept minutes. Il est conseillé de ne pas résumer le texte paragraphe par paragraphe, afin d'éviter une présentation souvent laborieuse et très longue ; il convient plutôt de regrouper les paragraphes et de n'exposer que les idées principales de l'article en les reformulant. Le jury a par ailleurs regretté que les deux exercices ne soient pas toujours bien distincts l'un de l'autre : le commentaire, introduit par une habile transition et l'annonce d'un plan, ne doit pas répéter ce qui a été dit dans le résumé, mais doit plutôt, au contraire, s'éloigner progressivement du texte pour présenter des idées développées par le candidat lui-même. Celles-ci doivent néanmoins être inspirées de l'article proposé ; il ne s'agit pas de réciter un cours ou d'exposer toutes ses connaissances sur les pays anglo-saxons dans le commentaire, sans lien avec le thème de l'article. Le jury a constaté à plusieurs reprises qu'il est maladroit de consacrer une partie entière du commentaire à l'analyse du point de vue de l'auteur ou du ton de l'article : cette analyse conduit bien souvent à répéter ce qui a déjà été dit dans le résumé ou à démontrer l'évidence. Enfin, le jury regrette que les candidats ne préparent pas davantage la lecture qui est demandée d'un court passage de l'article (une dizaine de lignes) : lorsqu'elle n'est pas oubliée, cette lecture est souvent improvisée alors qu'elle doit être préparée et le choix du passage justifié. Il est également demandé aux candidats d'indiquer clairement au jury où se trouve ce passage dans l'article avant d'en commencer la lecture.

L'on ne saurait trop insister sur l'importance des dix minutes d'entretien qui suivent la présentation du candidat : les questions posées par le jury n'ont jamais pour but de déstabiliser ou de piéger le candidat. Il s'agit au contraire de lui permettre de développer ou de corriger des éléments de son exposé et d'engager une discussion au cours de laquelle le candidat est amené à exposer un point de vue, qui peut rester ouvert et soumis à des interrogations. En tout état de cause, les réponses du candidat ne peuvent se limiter à quelques mots. Le jury souhaite également rappeler qu'il s'agit d'un exercice de communication et que la prestation orale est également évaluée : il ne faut négliger ni le volume de la voix, ni le contact visuel avec le jury, ce qui nécessite par ailleurs une bonne gestion de ses notes par le candidat.

Le niveau global de la langue s'est avéré correct, mais le jury a constaté de grandes disparités entre les prestations. Parmi les erreurs les plus fréquentes, notons les déplacements d'accents sur des termes d'usage fréquent, tels que *economic, terrorism, effect, government...* ainsi que des erreurs de prononciation récurrentes sur *women, focus, those, Britain, money, whole, encouragement, promise...* On peut regretter chez certains candidats une méconnaissance du vocabulaire et le recours aux barbarismes **interessant, *a volunty, *investissement...* Enfin, certains points de grammaire doivent être revus, notamment la différence entre *don't have* et *have not*, l'utilisation de l'article défini (devant les noms de pays par exemple) ou encore les nombres (l'accord de *thousand, hundred...*).

Quelques ouvrages de civilisation qui peuvent être consultés en vue de la préparation de cette épreuve orale :

Norton, Mary Beth *et al.*, *A People and a Nation. A History of the United States*, Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
Oakland John, *British Civilization: An Introduction*, London: Routledge, 2010 (7th édition).

Quelques ouvrages pour l'anglais oral:

Ouvrage de référence :

Deschamps Alain, Jean-Louis Duchet, Jean-Michel Fournier & Michael O'Neil. *English Phonology and Graphophonemics*, Paris/Gap : Ophrys, 2004.
Guierre, Lionel, *Règles et exercices de prononciation anglaise*, Paris : A. Colin-Longman, 1987.
Huart, Ruth, *Grammaire orale de l'anglais*, Paris : Ophrys, 2002.
Roach Peter, *English Phonetics and Phonology*, Cambridge: Cambridge UP, 2001.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie :

Jones, Daniel, *English Pronouncing Dictionary*, Cambridge, Cambridge UP, 1998. (1 CD avec support sonore en anglais britannique et américain dans la dernière édition).
Wells, J. C., *Longman Pronunciation Dictionary*, London: Longman, 2000.



ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

<http://www.ens-lyon.fr>

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

admission.concours@ens-lyon.fr

ISSN 0335-9409